**Politiques universitaires**

**et nouveau management public**

**Journée scientifique de l’UFR GHES**

**Université Paris Diderot – Paris 7**

**5 rue Thomas Mann 75013 Paris**

**1er juillet 2016**

**Halle aux Farines, Salle des thèses**

Accueil 9h00

Introduction

***10h.-13h. - Analyses critiques***

**Annie Vinokur** (Université Paris Ouest-Nanterre), modératrice

**Jean Paul Deroin** (président de la CP-CNU)

Les missions du CNU, le statut des enseignants-chercheurs et l'autonomie des établissements

**Gabriel Galvez-Behar** (Université de Lille - SHS)

La collégialité universitaire a-t-elle jamais existé ? Est-elle encore possible ?

**Thomas Lamarche** (Université Paris Diderot - Paris 7) :

Nouveau management public, mises en concurrence: souffrances néolibérales à l'Université

***14h.30-17h.30 - Penser les alternatives au nouveau management public***

**Thomas Lamarche** (Université Paris Diderot - Paris 7), modérateur

**Christophe Charle** (Université Paris I Panthéon Sorbonne -IHMC) (ARESER)

**Francis Chateauraynaud** (EHESS-GSPR) (Politiques des sciences)

**Chloé Deligne** (Université libre de Bruxelles) (Réseau Desexcellence)

**Brigitte D’Hainaut** (Université libre de Bruxelles) (Réseau Desexcellence)

**Hervé Regnauld** (Université Rennes II)

ARGUMENTAIRE

L’UFR Géographie Histoire Economie et Sociétés (GHES) de l’Université Paris Diderot – Paris 7 organise le 1er juillet 2016, une journée scientifique sur le thème « Politiques universitaires et nouveau management public ».

Dans le cadre de l’adoption par l’université Paris Diderot, en 2015, du Contrat d’objectifs et de moyens, l’UFR GHES a développé une analyse critique de ce mode de gestion hiérarchique et divisionnaire qui affaiblit les instances collectives et accorde une place croissante aux outils d’évaluation et aux procédés gestionnaires formalisés, sans accroître, bien au contraire, l’efficacité des missions de service public. La mise en œuvre de l’IDEX au sein de la COMUE SPC et l’instauration de nouvelles structures, tels que les pôles disciplinaires ont aussi nourri nos réflexions sur les processus organisationnels en cours.

Dans le but d’analyser les mutations actuelles, de prendre des décisions avisées et de formuler des propositions constructives, nous souhaiterions approfondir notre réflexion sur le sujet et offrir également une tribune aux recherches dans le domaine. En effet, l’évolution des modes de gestion dans le secteur public constitue une thématique de recherche comme l’attestent bien des travaux en France et à l’étranger, qu’il s’agisse d’interroger les dispositifs managériaux, leurs logiques, leurs discours justificatifs, leurs origines, leur production même, ou encore leur réception différenciée, entre appropriations, contournements, critiques et refus.

Cette journée d’étude privilégie deux thématiques qui s’articulent autour de ces questions : la réflexion critique sur ces nouveaux modes de gestion et les propositions alternatives au nouveau management public qui émanent de différents réseaux de chercheurs.

Une première partie de la journée sera consacrée aux réflexions critiques, de manière de faire le point sur les débats et les interprétations que la démultiplication récente de ces dispositifs suscite, ceci dans le cadre d’une mise en perspective large, pluridisciplinaire et intersectorielle, de ce management et des idéologies qui le sous-tendent.

Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux propositions alternatives émises par différents réseaux de chercheurs, qui permettent de dépasser des horizons bloqués, du nouveau management public aux financements privés, alors que l’absence de perspective, couplée à la téléologie d’une évolution incontournable, constitue le cœur des discours de justification du modèle gestionnaire actuel. Cette résignation, qui tient à la fois de la rhétorique de conviction, donc d’une technique de domination, et d’une forme de démission intellectuelle, motive les membres de notre communauté professionnelle dans leur désir de réfléchir à d’autres voies possibles, bien conscients que chaque modèle constitue un choix et est à ce titre, porteur d’irréversibilités qu’il convient d’assumer.